« Toutes les femmes de France fileront leur quenouille pour payer ma rançon ». (Page 58.)

Laure, Andrée et Raymond répondirent en même temps :

— La guerre de cent ans.

— J'allais le dire, s'écria Jean, cette fois avec un peu de dépit, car il le savait et, seule, sa timidité l'avait empêché de répondre en même temps que les autres.

— Ce fut, en effet, la guerre de cent ans. Elle dura même plus d'un siècle, car elle commença en 1337 et ne se termina qu'en 1453. Elle fut produite par la rivalité des rois, aussi bien que par celle des peuples, et se passa sous les règnes de...

Je m'interrompis et je regardai les enfants d'un air interrogateur. Ils comprirent très bien et se mirent à réfléchir, puis Laure, plus certaine que les autres, répondit :

— La guerre eut lieu sous les règnes de Jean le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII.

— Tu oublies le premier, dis-je, Philippe VI de Valois qui la commença. La sagesse de Charles V, l'habileté de du Guesclin reconquirent les provinces perdues après les batailles de Crécy, de Poitiers, et le désastreux traité de Brétigny. Sous Charles VI, ce pauvre roi fou, les Anglais redevinrent presque partout victorieux, il fallut Jeanne d'Arc, sous Charles VII, pour relever le sentiment national, rendre l'espoir aux désespérés, le courage aux timides, et chasser de France, à tout jamais, les Anglais qui dévastaient le royaume depuis si longtemps. De tout ce qu'ils avaient possédé dans notre pays, ils ne gardèrent que Calais, mais ils conservèrent cette ville longtemps encore, jusqu'en 1558.

Pendant le règne de Henri II, ce fut le duc de Guise qui s'en empara. Marie Tudor, la reine d'Angleterre, ne put se consoler de cette perte. On raconte qu'en mourant, elle répétait :

— Je le sais, je sais ce qu'elle disait! firent à la fois Jean et Raymond.

Je donnai la parole à Jean, très fier de répondre cette fois le premier, et de citer ces paroles de Marie Tudor à son lit de mort :

— « Si l'on ouvrait mon cœur, on y trouverait gravé le nom de Calais! »

— Bravo, Jean, bravo! crièrent les enfants, auxquels je me joignis, en ajoutant mes compliments à Jean, puis je revins vite à du Guesclin, d'autant plus que l'heure passait, le soleil devenait beaucoup moins chaud et je voyais les enfants regarder de temps à autre sur la plage, pour s'assurer que personne ne s'emparait de la place habituelle, où ils jouaient au croquet, au tennis, et construisaient des forteresses.

— Depuis le jour où du Guesclin fut connétable, repris-je, jusqu'à sa mort, il ne cessa presque pas de guerroyer pour le roi de France; non pas dans de grandes batailles, mais en assiégeant des forteresses, en s'empatiguant les Anglais rant des villes, en faisant des surprises, des ruses par des embuscades, qu'il harcelait sans cesse nouvelles. D'abord, il les chassa de Normandie, et ce fut après cette expédition que Charles V le choisit pour parrain de son second fils, Louis de France, duc d'Orléans.

— Monseigneur, dit au prince du Guesclin, en lui mettant son épée dans la main pour l'armer chevalier, je vous fais présent de cette épée, je prie Dieu qu'il vous rende tel, et vous donne un si grand cœur, que vous soyez, un jour, aussi preux et aussi bon chevalier que le fut le meilleur roi de France.

— Quand on baptise un enfant, interrompit Pierre, il est tout petit; on ne peut pas lui mettre une épée dans la main.

— Le baptême d'un chevalier ne ressemblait en rien, dis-je à Pierre, au baptême que reçoivent les enfants chrétiens. Autrefois, celui qui aspirait à devenir chevalier, entrait comme page, à sept ans, au service d'un seigneur près duquel il devait rester sept ans. Il passait ensuite écuyer, ce qui lui donnait le droit de porter une épée, et pendant sept ans encore, il restait au service d'un gentilhomme ou d'un prince. Quand il devenait chevalier, la cérémonie avait généralement lieu à l'occasion d'une grande solennité de la cour, ou d'une fête de l'Église.

La veille, pendant toute la nuit, le futur chevalier restait en prières dans une église en compagnie de ses deux parrains. Cela s'appelait *la veillée des armes*, puis il se confessait, communiait, vêtu d'une soutane brune. Ensuite, il s'habillait avec de riches habits blancs, passait par-dessus sa cotte de mailles, se mettait à genoux et faisait le serment de protéger toujours la religion, les veuves, les orphelins, les opprimés.

C'est pourquoi on a conservé l'habitude de dire, quand un homme se conduit avec délicatesse, loyauté et courage : — Voilà un vrai chevalier.

C'est toujours ainsi qu'il faut vous conduire, mes enfants. La chevalerie n'existe plus en France depuis longtemps, mais malgré quelques coquins plus ou moins haut placés, notre pays conserve, Dieu merci, ses belles traditions de courtoisie, d'humanité, de bravoure et d'honneur.

Après son serment, les seigneurs lui chaussaient les éperons d'or, et lui remettaient l'épée qu'un prêtre bénissait. Enfin, il venait s'agenouiller devant le plus illustre des chevaliers, qui le frappait sur l'épaule de deux ou trois coups d'épée en disant : Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier.

Sitôt ces paroles prononcées, le gentilhomme était créé chevalier. On lui donnait son casque, son écu, une lance; on lui amenait un cheval, sur lequel il montait pour aller se promener à travers la ville et se montrer à ses voisins, à ses amis, tout fier de sa nouvelle dignité si impatiemment attendue, si longtemps

Sur sa route, de Bordeaux à Paris, ce fut une acclamation continuelle. (Page 59.

souhaitée, qui, au moyen âge, constituait un grand honneur, donnait seule le droit de porter l'épée à la ceinture, et concédait une autre prérogative, parfois agréable, mais aussi quelquefois très fâcheuse, celle d'être payé deux fois si l'on gagnait un procès, et de payer le double en cas de perte.

— Ça n'était vraiment pas amusant de payer deux fois, murmura Raymond, qui profita de cette remarque pour regarder le contenu de son porte-monnaie.

Depuis quelques jours, il éprouvait le grand désir d'acheter un bateau mécanique, mais ses économies n'étaient pas encore suffisantes. Il poussa un soupir de regret et remit le porte-monnaie dans sa poche, pendant que je continuais.

— Jusqu'à présent, dis-je à mon auditoire, vous avez vu du Guesclin toujours honoré, admiré, acclamé par tous, heureux dans ses entreprises, vainqueur dans les combats, sauf les deux fois où il fut fait prisonnier. Sa générosité, ses talents guerriers avaient conquis l'estime même de ses ennemis, et l'amitié, la reconnaissance du roi; pourtant, ce roi qui lui devait tant, ses Bretons qu'il avait si souvent conduits à la victoire, lui réservaient un grand chagrin.

Après une campagne en Guyenne, après une série de combats pendant lesquels il s'empara de Limoges, Poitiers, La Rochelle, Niort, d'autres expéditions encore dans le Nord de la France et en Bretagne, les Anglais et le comte de Montfort furent vaincus.

Vous le savez, à cette époque, la France était divisée en provinces et, je vous l'ai dit, le nom de Français ne groupait pas les habitants de ces différentes provinces.

La patrie pour les Bretons, c'était leur Bretagne, pour les Normands la Normandie, pour les Gascons la Gascogne.

Charles V voulut profiter de la défaite des Anglais et du comte de Montfort pour réunir la Bretagne à la France; le comte de Montfort, vous vous en souvenez, possédait la Bretagne, conquise par lui au comte de Blois.

— A la bataille d'Auray, où du Guesclin fut fait prisonnier, rappela Louise.

— En effet. A la bataille d'Auray, continuai-je. Eh bien, Jean de Montfort, ayant pris le parti des Anglais et les Anglais étant battus, Charles V jugea le moment propice pour déclarer que, désormais, la Bretagne serait terre française. Il chargea du Guesclin d'exécuter cette sentence, mais les Bretons n'étaient pas de cet avis, ils voulaient rester Bretons, rien que Bretons. Quand du Guesclin leur annonça la décision du roi, ils murmurèrent, et quand il leur conseilla de s'y soumettre, de devenir Français, malgré sa renommée, ses victoires, son prestige, ils lui tournèrent le dos. Du Guesclin eut le grand chagrin de se voir abandonné par ses meilleurs amis, par ses plus fidèles compagnons d'armes. Il ne réussit donc pas à soumettre le comté de Rennes, sa terre natale, à la domination de Charles V qui, mécontent de cet échec, surexcité par les ennemis de du Guesclin, ses envieux, les jaloux de sa gloire, crut à une trahison secrète.

Oui, mes enfants, du Guesclin si loyal, si fidèle au roi, si généreux envers tous, fut accusé de trahison. Vous pensez ce qu'il dut souffrir de cette odieuse accusation. Il se démit de son épée de connétable et fit écrire au roi, car il ne savait pas écrire lui-même, une lettre de justification.

Charles V comprit rapidement combien il s'était trompé, combien il était injuste à l'égard de son connétable. Il eut honte de cette mauvaise pensée. La réflexion lui fit promptement reconnaître et réparer sa faute.

Il chargea les ducs d'Anjou et de Bourbon d'aller, de sa part, supplier du Guesclin de rester son connétable, et d'oublier le soupçon dont lui, Charles V, avait un profond regret.

— Je dois tout aux bontés du roi, répondit du Guesclin, mais c'est trop pour un homme comme moi d'avoir été soupçonné une seule fois. Je ne veux pas m'exposer de nouveau à une disgrâce semblable. Remportez cette épée de connétable, je n'en veux plus.

— Il a joliment bien fait de répondre ainsi, s'écria Raymond.

Et Laure qui, décidément, n'aimait pas beaucoup les rois, en profita pour affirmer qu'ils étaient toujours oublieux des services rendus, égoïstes, souvent méchants.

Je rectifiai dans une certaine mesure cette opinion trop formelle.

— Il y a de bons rois, lui dis-je, animés des meilleures intentions, désireux de bien faire, honnêtes, charitables, justes. Malheureusement, la vérité ne parvient pas toujours jusqu'à eux, les courtisans les trompent, et comme les rois ne peuvent pas s'assurer de tout par eux-mêmes, ils sont bien obligés de s'en rapporter à des conseillers, des amis ou des serviteurs. Aussi, on ne doit pas les rendre complètement responsables de tout ce qui se fait en leur nom.

Sans doute, du Guesclin pensa ainsi, malgré le soupçon injurieux dont il venait de souffrir, il pardonna à Charles V, reprit avec l'épée le titre de connétable, et se dirigea vers l'Espagne pour résider quelque temps auprès de Henri de Transtamare, qu'il avait fait roi de Castille.

En route, il s'arrêta devant Châteauneuf-Randon, une place du Gévaudan, qu'assiégeait son ami, le maréchal de Sancerre. Il tomba malade et mourut le 13 juillet 1380, à l'âge de soixante-six ans.

On raconte qu'après la mort de du Guesclin, le gouverneur de Châteauneuf-Randon, un Anglais, vint porter les clefs de la ville sur le tombeau du connétable, car il avait juré de se rendre à lui s'il n'était pas secouru dans un délai de huit jours.

THÉODORE CAHU

HISTOIRE

DE

Bertrand du Guesclin

RACONTÉE A MES ENFANTS

ILLUSTRATIONS DE

PAUL DE SÉMANT

PARIS

JOUVET & C^IE^, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Tous droits réservés.